

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session spéciale du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 5 mars 2007, à 12h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :                    Madame la conseillère  
   Pierrette Larouche, Pro-maire

   Messieurs les conseillers

   Julien Dufour  
   Martial Hovington  
   Patrice Imbeault

Est également présente :    Madame la directrice générale  
   et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

Est absent :                        Monsieur Francis Bouchard, maire

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la réunion
2. Résolution pour la location du camion pompe
3. Fermeture de l'assemblée

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté et déclare a session légalement constituée.

**07-03-1830    Acceptation de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que déposé.

**07-03-1831    Location camion auto-pompe**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a reçu une lettre certifiée en date du 5 février dernier concernant une problématique de conformité du service de l'entente inter-municipale d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit se conformer dans un délai prescrit de 30 jours pour apporter les correctifs;

CONSIDÉRANT QUE la seule opportunité à court terme est la location d'un camion auto-pompe;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes endosse la location d'un camion auto-pompe pour une période indéterminée au coût de 1 800, \$ par mois auprès de la firme TECNO FEU (taxes en sus).

**07-03-1832 Clôture de la session**

---

Il est proposé par la conseillère Pierrette Larouche

QUE la présente session soit levée à 12h 15.

---

Pierrette Larouche  
Pro-maire

---

Madame Myriam Lessard  
Secrétaire-trésorière  
et directrice générale